



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DURACELL 2006 **– Résumé des résultats –**

Les plaisirs de l'été avant la sécurité

- Un Canadien sur cinq affirme que le jardinage et l'aménagement paysager sont les premières activités d'été qu'il planifie alors qu'un été chaud approche à grands pas. Les résidents du Manitoba et de la Saskatchewan sont les plus susceptibles de mettre l'accent sur ces activités.
- Une personne sur dix affirme que, lorsqu'il s'agit d'activités d'été, la planification des vacances est le premier élément de sa liste dont elle s'occupe. Les résidents de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles que ceux de toute autre région de formuler une telle affirmation.
- Plus d'un tiers des Canadiens ont commencé à planifier leur jardinage ou leurs vacances d'été, et un quart d'entre eux planifient des rénovations à leur maison ou le nettoyage de leur garage.
- Malheureusement, seulement 17 % ont planifié un parcours d'évacuation en cas d'incendie à la maison et seulement 12 % ont établi des plans permettant d'effectuer un exercice d'évacuation en cas d'incendie avec leur famille.
- Cet été, le jardinage est deux fois plus populaire que l'établissement d'un plan d'évacuation en cas d'incendie, et il est trois fois plus populaire que la planification d'un exercice d'évacuation en cas d'incendie à la maison.
- Les résidents du Canada atlantique et du Québec sont plus susceptibles que ceux de toute autre région de commencer à planifier leurs parcours d'évacuation en cas d'incendie ou leurs exercices d'évacuation en cas d'incendie à la maison.
- La planification de la sécurité incendie était plus courante chez les hommes que chez les femmes (31 % par rapport à 28 %).

Planification de la sécurité en été

- Un Canadien sur cinq a établi un plan de sécurité pour les barbecues, soit plus que pour toute autre activité d'été. Cependant, ce pourcentage reste dangereusement faible.
- Seulement trois pour cent des personnes interrogées ont déclaré qu'elles se préparaient à utiliser des feux d'artifice en toute sécurité.
- Le camping, la bicyclette et la natation se sont retrouvés ex aequo pour la deuxième activité la plus courante incitant les Canadiens à penser d'abord à la sécurité !

Planification de l'évacuation d'urgence en cas d'incendie

- 70 % des Canadiens n'ont jamais effectué d'exercices d'évacuation en cas d'incendie au cours de la dernière année ; soit une amélioration par rapport à 2005 (le pourcentage était de 78 %).
- Les résidents de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles que ceux de toute autre région de ne jamais avoir effectué un exercice d'évacuation, comme le sont les Canadiens plus jeunes (âgés de 18 à 29 ans).
- Seulement une personne sur dix a effectué un exercice d'évacuation au moins une fois au cours de la dernière année.
- Les Ontariens ont effectué le plus grand nombre d'exercices d'évacuation – 21 % en ont effectué un plus de deux fois au cours de la dernière année (par rapport à une moyenne nationale de 16 %).
- Un pourcentage alarmant de 69 % des Canadiens ont avoué ne pas avoir établi de plans d'évacuation en cas d'incendie à la maison. Ce pourcentage est beaucoup plus important que celui de l'année dernière (il était de 41 %).
- Les résidents du Canada atlantique sont plus susceptibles que ceux de toute autre région d'avoir établi un plan (36 % par rapport à une moyenne nationale de 30 %). Les Québécois sont les moins susceptibles de le faire ; 74 % n'ont pas de plans d'évacuation.

- suite -

Protection adéquate

- La majorité des Canadiens (86 %) ont fait installer des détecteurs de fumée dans les lieux appropriés de leur maison, à l'extérieur des chambres à coucher.
- La majorité des Ontariens se conforment à la nouvelle législation en matière de prévention des incendies qui est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2006 – 91 % ont fait installer des détecteurs de fumée à l'extérieur des chambres à coucher.
- Cependant, un Ontarien sur dix n'a pas fait installer de détecteurs de fumée à tous les étages de la maison, ainsi que l'exige également le nouveau code de prévention des incendies.
- De façon surprenante, 6 % des résidents de l'Alberta et 5 % des résidents de la Colombie-Britannique n'ont pas de détecteurs de fumée !

Détection de l'utilisation des détecteurs de fumée

- Deux tiers des personnes interrogées ont remplacé leurs détecteurs de fumée, soit une amélioration par rapport à l'année dernière (le pourcentage était de 56 %).
- Un tiers n'ont pas remplacé leurs détecteurs de fumée au cours des dix dernières années, soit une amélioration de 14 % par rapport à l'année dernière.
- Les résidents de l'Ontario sont les plus susceptibles de posséder des détecteurs de fumée plus récents, tandis que les résidents de l'Alberta possèdent les détecteurs les plus anciens.
- Les Canadiens âgés de 50 ans et plus sont les plus susceptibles de posséder des détecteurs plus récents.
- 27 % des Canadiens ont testé leurs détecteurs de fumée une fois au cours de la dernière année. Les résidents du Canada atlantique présentent la fréquence de tests la plus élevée (41 %).
- 8 % n'ont jamais testé leurs détecteurs de fumée ; les résidents du Manitoba / de la Saskatchewan (10 %) et de l'Alberta (13 %) sont les plus coupables d'un tel geste.

Alimentation par pile

- Seulement 25 % des Canadiens ont remplacé les piles de leurs détecteurs de fumée tous les six mois, conformément aux recommandations du Conseil canadien de la sécurité, soit une diminution par rapport à 29 % l'année dernière.
- Les résidents du Canada atlantique sont les plus susceptibles de se rappeler de remplacer leurs piles (32 %), les Ontariens étant bons deuxièmes (31 %).
- Un tiers des personnes interrogées ont remplacé les piles une fois au cours de la dernière année.
- 19 % n'ont jamais remplacé les piles de leurs détecteurs de fumée au cours de la dernière année.
- Un Canadien sur quatre a retiré les piles de ses détecteurs de fumée pour une raison autre que le remplacement des piles usées. Les Albertains sont les plus coupables d'un tel geste (31 %).
- Un peu plus de femmes que d'hommes ont retiré les piles afin d'arrêter l'alarme (26 % par rapport à 23 %).
- Les Canadiens plus jeunes sont plus susceptibles que ceux âgés de 30+ ans de retirer les piles afin d'arrêter l'alarme ou de les utiliser dans d'autres appareils électroniques.

L'étude, commandée par Duracell et le Conseil canadien de la sécurité, a été réalisée par téléphone par Maritz Research, entreprise de recherche par sondages indépendante et non partisane, entre le 13 avril et le 22 avril 2006 dans l'ensemble du Canada auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Les résultats sont exacts à +/- 3,10 %, 19 fois sur 20.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Aurore Sun
Porter Novelli Canada
514-527-5508 poste 221
aurore.sun@porternovelli.com

Janie Mercky
Porter Novelli Canada
514-527-5508 poste 223
janie.mercky@porternovelli.com